

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 23/05/2025

TRANSMIS le : 23/05/2025

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 17

OBJET :

Désignation jury d'assises 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt cinq
Le mercredi 21 mai à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUPTAIN Marie-Hélène, DELGADO Chantal, FERTE Nadège, GRU Fabienne, HOFFER Marie-Hélène

Messieurs : BOCQUET Jean-Charles, DRÉVILLE Gérard, MOURET Stéphane, VIRLOGEUX Christophe

Absent : M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : M. BAILLY Maxime donne pouvoir à M. MOURET Stéphane
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe
Mme DAUDRÉ Sybille donne pouvoir à Mme GRU Fabienne
M. BAILLY Maxime donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège

Secrétaire : Mme BARON Claudine

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en vue de constituer la liste préparatoire des jurés qui seront appelés à siéger, au cours de l'année 2026 à la cour d'assises de Pontoise et conformément à l'article 261 du code de la procédure pénal, nous devons tirer au sort 6 personnes sur la liste électorale. Ces personnes doivent être âgées d'au moins 23 ans et plus au 31/12/2025 (date de naissance jusqu'au 31/12/2002) qui seront susceptibles de siéger aux assises.

Sont tirés au sort : Mr BERJOT Benjamin – Mr KOSEOGLU Hugo – Mr LE MEZO Romuald – Mr MOBRE Jean-François – Mme REFAÏE épouse HACHEM Rimane – Mr VAN BEEK Bruno.

En cas d'impossibilité des 6 premiers : Mr CONTI Paul – Mr LONGO Christian.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1) **APPROUVE** la liste des personnes susceptibles de siéger à la Cour d'Assises de Pontoise en qualité de jurés, pour l'année 2026.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 23 mai 2025

Le Maire
Frédéric MOIZARD

